

ligneux et dépendances, avec toute justice, haute, moyenne et basse, et le fief de Monferrand, situé en Bresse.

De cette union naquirent trois enfants :

1° Pierre de Montherot, qui forme le cinquième degré.

2° Jean-Baptiste de Montherot, né le 7 février 1767, baptisé le lendemain en l'église Saint-Paul de Lyon.

Le 20 septembre 1783, il obtint, par suite des preuves devant Chérin, un brevet de sous-lieutenant. Nous n'avons pas de renseignements sur les diverses phases de sa carrière militaire, nous savons seulement que, le 18 mai 1814, il était retiré du service depuis longtemps et commandait en chef la garde nationale de Dijon : le 14 septembre suivant, il fut nommé chevalier de Saint-Louis.

Il n'a point laissé de postérité du mariage qu'il conclut le 3 frimaire an xi (24 novembre 1802) avec Antoinette-Marie-Louise Degraix, fille de défunt Jean-Marie Degraix et de vivante Antoinette-Marie Roujon (1), laquelle était déjà veuve de Jean-François Faure de Montaland, chevalier, lieutenant-général en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon : elle mourut, dès le commencement de sa grossesse, par suite de remèdes résultant d'un faux diagnostic de son médecin.

Jean-Baptiste de Montherot survécut longtemps à sa femme, puisqu'il n'est mort à Dijon que le 20 août 1850 : il a laissé la réputation d'un homme

(1) Contrat reçu Pré et Desgranges l'ainé, notaires à Vernaison.